

Garage DMDA Perret David

Agent Réparateur Agréé Citroën

ZA du Grand Blossieu®

01150 LAGNIEU France

TEL : 04.74.35.76.01 - perret.garage@gmail.com

Siret : 42379251400022 APE : 4520A

TVA : FR09423792514 - RCS: Bourg-En-Bresse B 423 792 514 -

Sarl Capital de 8000,00€

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	12/05/2023	1 011 084	RIGOT JEROME		12/05/2023
1/2305/102367	1 112 363	1 014 422			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1° MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF7PAHMTTCGR802110				1
C1	EM215GP	64 560		Facturable Atelier	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	REMISE	MONTANT HT	CT
TRAVAUX					
VIDANGE MOTEUR NIVEAUX					
REPLACEMENT DU FILTRE A HUILE					
DU FILTRE A POLLEN					
DU FILTRE A AIR					
DES BOUGIES					
CONTROLE DES FEUX ET PRESSION DES PNEUS					
REPLACEMENT COURROIE DISTRIBUTION , POMPE A EAU ET ALTERNATEUR					

Réglé le : 12 MAI 2023

☐ CB ☒ esp. ☒ Carte

MO BAREME					
M1	MO MECANIQUE T1	1,50	63,29	94,94	1
M2	MO MECANIQUE T2	3,30	66,82	220,51	1
Sous-total MO BAREME				315,45	

PIECES					
E149134	E: FILTRE HUILE PSA	1,00	15,14	15,14	1
B000754480	ELEMENT FILTRANT FILTRE D'AIR	1,00	39,69	39,69	1
B000975480	FILTRE HABITACLE PARTICULE	1,00	29,71	29,71	1
.JV	JOINT DE VIDANGE	1,00	2,15	2,15	1
LG	LAVE GLACE	2,00	3,35	6,70	1
LUBEPO	HUILE SAE 0W30 1L	3,25	24,10	78,33	1
1654509380	BOUGIE D'ALLUMAGE MOTEUR	3,00	29,32	87,96	1
1654514680	COURROIE CRANTEE DISTRIBUTION	1,00	133,23	133,23	1
9675874180	COURROIE DE POMPE A EAU	1,00	19,21	19,21	1
9826877780	COURROIE COMMANDE ACCESSOIRE	1,00	43,91	43,91	1
1608706680	VIS DE POULIE D'ARBRE A CAMES	2,00	1,33	2,66	1
9677855380	JOINT DE COUVERCLE DE CULASSE	1,00	41,48	41,48	1
9814639380	JOINT PLAQUE FERMETURE CARTER	1,00	16,41	16,41	1
9817665180	VIS DE POULIE DE VILEBREQUIN	1,00	4,00	4,00	1

Suite page suivante

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
C			
F			
D			
M			
R			
E			
PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÉGLEMENT			

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).

avis clients

★★★★★

CITROËN ADVISOR

citroen.fr

